



REPUBLIQUE FRANCAISE

Département du Doubs – Canton de Besançon 1
Commune de **DANNEMARIE SUR CRETE**



ANNEE 2022

CONSEIL MUNICIPAL DU 13 septembre 2022 – **Annule et Remplace**

L'an deux mille vingt-deux, le treize septembre à vingt heures,

Les membres du conseil municipal de la commune de Dannemarie sur Crête (**15 membres en exercice**) se sont réunis, après convocation en date du 06 septembre 2022, sous la présidence de M. Sébastien PERRIN, maire de la commune.

Présents : 11

Mmes et MM. Sébastien PERRIN – François RAUSCHER – Martine LEOTARD – Cyril LINDEPERG – Delphine DOMBRET - Jean-Luc BARBIER – Adeline ALVES-COUTHINO - Pascal BILON - Benoit COELO – Grégory PAUL – Mathilde REMY (épouse COURTOIS)

Procurations : 1 : Marie-Thérèse FIGUET a donné procuration à Jean-Luc BARBIER

Absents excusés : Estelle ECARNOT **Absents** : Laili AKIDI, Vincent LEGUYON,

Nombre de Votants : 12

Préambule

- Contrôle du quorum :
- Désignation du secrétaire de séance : Grégory PAUL

Ouverture de la séance à 20H00

DELIBERATION 2022 09 13- 43**Décision modificative N°1**

Il est nécessaire de voter la décision modificative (N°1) concernant deux opérations :

- 1) Le mémoire concernant l'ONF, N°VG00118896, en 2021, a par erreur été titré deux fois : N°124 et N°146. Il convient d'annuler le titre 146 d'un montant de 949.76 € au chapitre 67, et donc d'ouvrir les crédits nécessaires au chapitre 77.
- 2) Il convient d'intégrer au compte des travaux définitifs les avances versées au SYDED (133 838.65 €) dans le cadre des travaux d'enfouissements des réseaux de la rue des Chanets par opération d'ordre budgétaire :

1) Section de Fonctionnement		2) Section d'Investissement	
Dépenses		Dépenses	
673 Titres annualisés	950 €	21534-Chap 041 Réseaux d'électrification	133 838.65 €
Recettes		Recettes	
7788 Produits exceptionnels divers	950 €	238-Chap 041 Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles	133 838.65 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal,

par 12 voix POUR

0 voix CONTRE

0 ABSTENTION

accepte la décision modificative proposée

Le secrétaire de séance, Grégory PAUL

Le maire, Sébastien PERRIN

